

CERTIFICAT MÉDICAL

(Article L231-2 du code du sport)

Je soussigné(e), docteur		
certifie avoir examiné ce jour	M.	Mme
né(e) le (jj/mm/aaaa) :		
et n'avoir décelé aucune contre-indication à la pratique du handball en compétition ou en loisir.		
Date (jj/mm/aaaa) :		
Signature et tampon du praticier obligatoires	1	
Données morphologiques facultation	ves com	muniquées pour permettre une analyse globale fédérale anonymée